



AVIS PUBLIC 2019-025

Consultation publique

Le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, lors de sa séance ordinaire tenue le **12^e jour de août 2019**, a adopté le **PROJET DE RÈGLEMENT #2019-XXX- MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-116**

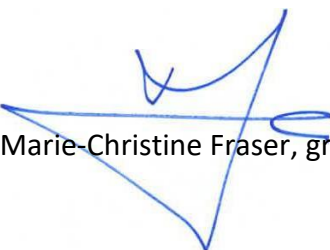
Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce premier projet de règlement de modification aura lieu le **lundi 7 octobre 2019 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville d'Asbestos (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

La modification du règlement de zonage fera en sorte de :

- Modifier les limites de la zone 68-R afin de retirer le lot 3 171 582 de la zone.
- Modifier les limites de la zone 79-C afin d'y inclure le lot contiguë numéro 3 171 582 visé par un projet commercial.

Une copie du projet de règlement de modification visée, peut être consultée au bureau du greffe de la Ville d'Asbestos (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet www.ville.asbestos.qc.ca.

Donné à Asbestos, Québec, ce 23^e jour septembre 2019.



Me Marie-Christine Fraser, greffière